



INSTITUT DE FORMATION AUX PROFESSIONS DE SANTÉ

Centre Hospitalier de Fougères

ZA de la Grande Marche - 6 rue Claude Bourgelat - 35133 JAVENE

 **IFSI**

02-99-17-70-94

02-99-17-70-18

 ifsi@ch-fougères.fr

Site internet : www.ch-fougères.fr

PROJET PÉDAGOGIQUE DE L'IFSI

2020-2021

Sommaire

PRÉAMBULE.....	3
I. PROJET 1 ^e ANNÉE 2020 - 2023	4
1.1 Objectifs de formation	4
1.2 Organisation générale des études.....	5
1.3 Calendriers.....	6
II. PROJET 2 ^e ANNÉE 2019 - 2022	9
2.1 Objectifs de formation	9
2.2 Organisation générale des études.....	9
2.3 Calendriers.....	12
III. PROJET 3 ^e ANNÉE 2018 - 2021	16
3.1 Objectifs de formation et organisation générale de la 3 ^e année	16
3.2 Calendriers.....	19
IV. INSTANCES DE GOUVERNANCE ET CAC.....	22
CONCLUSION	24
GLOSSAIRE.....	25
BIBLIOGRAPHIE.....	26

PRÉAMBULE

Le projet pédagogique de l'IFSI du CH de Fougères, élaboré en cohérence avec le projet de formation de l'IFPS du CH de Fougères et dans une dynamique de co-construction au sein des équipes pédagogiques et avec l'aide de représentants de structures de santé, est communiqué à la rentrée, à chaque étudiant.e.

Il prend en compte les textes officiels, la population concernée, l'environnement les atouts et contraintes de l'institution et l'évolution de l'offre de soins. Si les axes de développement sont fixés pour une période de 3 à 5 ans, la déclinaison par année de formation est revue tous les ans.

Destiné de prime abord aux étudiant.e.s, il leur permet de se projeter, d'anticiper et de se repérer. Il constitue par ailleurs un outil de référence à la mise en œuvre quotidienne de la pédagogie.

Le projet s'inscrit dans un processus d'évolution qui nécessite l'implication des différents partenaires de la formation (étudiant.e.s, usagers du système de santé, formateurs.trices et professionnel.le.s de terrain et universitaires) pour favoriser la construction des compétences nécessaires à l'exercice de la profession infirmière ou manipulateur radio.

Ainsi les étudiant.e.s mais aussi les représentant.e.s des structures de santé accueillant les étudiant.e.s en stage et les recruteurs potentiels seront-ils à nouveau consultés afin de cerner leurs attentes au regard des nouveaux diplômés, et de réajuster ce dit projet.

Ce qui nous guide

- Répondre aux besoins de santé en formant les professionnels paramédicaux requis en quantité et en qualité.
- Finaliser l'intégration universitaire des formations paramédicales dans une stratégie gagnant-gagnant.
- Promouvoir le parcours individualisé des étudiant.e.s, la réussite pour le plus grand nombre et la démocratie étudiante.
- Systématiser la culture qualité, la sécurité des pratiques et des soins, la prévention des risques, les RBPP « Jamais la 1ère fois sur le patient ¹ ».
- S'ouvrir sur l'extérieur, favoriser la transdisciplinarité, le benchmark interne et externe, la mutualisation.
- Développer la recherche paramédicale, l'innovation et les publications dans le domaine de la pédagogie en santé, en assurant un continuum entre enseignement, clinique et recherche.
- Prendre soin des équipes pédagogiques pour qu'elles prennent soin des étudiant.e.s qui prendront soin des patient.e.s => « cercle vertueux bienveillance et qualité de vie ».
- Former des futurs professionnels « agiles » qui sauront se former pour s'adapter aux évolutions du système de santé tout au long de leur parcours professionnel.

Ce projet pédagogique, dans une visée programmatique, décrit les objectifs de la formation, l'organisation et les calendriers pour chaque année de formation.

Il est inhérent au projet de formation de l'IFPS qui positionne lui-même, le contexte, les missions, l'administration générale, les orientations stratégiques, la politique de formation (principes pédagogiques, profils recherchés élèves/étudiant.e.s, valeurs et modalités d'accompagnement des élèves/étudiant.e.s) de l'IFPS.

¹ HAS, Pr. JC Granry et Dr. MC Moll, janvier 2012, Rapport de mission *État de l'art (national et international) en matière de pratiques de simulation dans le domaine de la santé, dans le cadre du développement professionnel continu (DPC) et de la prévention des risques associés aux soins.*

I. PROJET 1^e ANNÉE 2020 - 2023

1.1 Objectifs de formation

Découvrir le monde soignant et le contexte des usagers de la santé

La compréhension de l'économie de la santé en France pose le contexte environnemental. Les réflexions sur la conception de l'Homme, de la santé, du soin infirmier situent la place occupée par les uns et les autres, soignants-soignés. L'apprentissage de la réalisation d'un recueil de données est la 1^{ère} étape pour une prise en compte des besoins fondamentaux du patient.

Prendre conscience de sa façon de travailler, de fonctionner, de réagir

La mise en mots, l'auto-questionnement, la réflexion, l'ouverture d'esprit, envisager d'autres alternatives, le tout à distance, sont autant d'exercices qui vont permettre à l'étudiant.e de se familiariser avec la démarche de la réflexivité.

Développer progressivement des compétences

Les UE dites contributives constituent le socle des connaissances et de ressources indispensables pour étayer les réflexions émanant des UE cœur métier et de l'apprentissage sur le terrain.

Les UE 1.1 et 2. 2 S1 sont universitarisées : les étudiant.e.s bénéficient de contenus élaborés par des universitaires, en e-learning, et d'activités pédagogiques en présentiel animées par des formateurs de l'institut.

Elles contribuent au développement des compétences 1, 2, 3, 4 et 6 en 1^{ère} année.

Asseoir et intégrer les bases de l'exercice soignant infirmier

Partager ses représentations, mobiliser les valeurs et concepts fondateurs, adopter la démarche de raisonnement clinique en s'appuyant sur une théorie de soins, acquérir les principes de sécurité et des bonnes pratiques dans les soins, se référer au code de déontologie, connaître son champ de compétences composent le socle spécifique de la science infirmière.

Découvrir et vivre l'interprofessionalité à travers différentes activités pédagogiques (mesure des paramètres vitaux, transmissions...) en collaboration avec les autres filières de l'IFPS (IFAS, IFA).

Se confronter à des situations réelles, s'entraîner, faire des liens entre théorie et pratique à travers l'alternance

Les stages sont l'occasion de mettre en pratique ce qui a été étudié d'un point de vue théorique, mais également de fournir de nouvelles occasions de découvrir, de rechercher, d'analyser, de comprendre. La curiosité, le questionnement, l'implication sont attendus.

Les 2 périodes de stage combinées au contenu des UE, favorisent la construction des compétences 1, 2, 3, 4 et 6.

Conforter son orientation

L'immersion en milieux de soins, le côtoiement de personnes en souffrance, l'intégration ponctuelle et répétée dans des équipes de soins, permettent de vérifier l'adéquation de la voie professionnelle choisie.

1.2 Organisation générale des études

Initiation à la pratique réflexive lors des activités pédagogiques à l'institut et en stage

Analyse de pratiques professionnelles (analyses de situations et analyses d'activités de soins), Pratique réflexive par analyse de cas, Simulation ...)

Méthodes pédagogiques diversifiées

Cours magistraux, travaux dirigés, e-learning, ateliers cliniques, exercices de simulation, de manutention, jeux de rôles...

Instauration du suivi pédagogique

Un premier temps de suivi collectif avec le référent pédagogique présente le dispositif et ses intérêts. Il précède un accompagnement plus individualisé : Suivi pédagogique à l'institut, e-tutorat, aide à la rédaction des objectifs de stage, tutorat en stage...

Les stages privilégiés en 1ère année sont ceux dans lesquels l'étudiant.e est amené à développer les compétences 1, 2, 3, 4 et 6

Les étudiants du titre II bénéficient d'un stage. La visée de ce stage est de favoriser leur intégration dans le dispositif commun, proposer les mêmes types d'exploitation, enrichir leurs réflexions, contribuer au changement de rôle, et ainsi « favoriser l'adaptation à la poursuite de leur parcours » (cf. article 26 de l'arrêté du 31 juillet 2009 modifié).

Ateliers cliniques

Semestre 1	Semestre 2
Manutention (UE 4.1 – Compétence 3)	Soins relationnels (UE 4.2 Ateliers EHPAD – C. 6)
Organisation d'un soin (UE 4.1 – C. 3)	Observation et mémorisation lors d'une entrée dans une chambre de patient en situation simulée (UE 5.2 – C. 2)
Recueil de données (UE 3.1 – C. 1)	
Mesure des paramètres vitaux (C. 3 et 4)	

Objectifs de la simulation en semestre 2

- Appréhender la personne soignée sans risque pour le patient et l'étudiant.e
- Développer l'observation clinique de la personne dans un environnement reconstitué mais proche de la réalité pour travailler l'analyse clinique de la situation de chute de la personne âgée en EHPAD.

1.3 Calendriers

Planification des enseignements et des périodes de congés

SEMESTRE 1

DATES	31/08 au 04/09	07/09 au 11/09	14/09 au 18/09	21/09 au 25/09	28/09 au 02/10	05/10 au 09/10	12/10 au 16/10	19/10 au 23/10	26/10 au 30/10	02/11 au 06/11	09/11 au 13/11	16/11 au 20/11	23/11 au 27/11	30/11 au 04/12	07/12 au 11/12	14/12 au 18/12	21/12 au 25/12	28/12 au 01/01	04/01 au 08/01	11/01 au 15/01	18/01 au 22/01	25/01 au 29/01
Semaines	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	1	2	3	4
Jours fériés											11-nov						25-déc	01-janv				
Vacances scolaires																						
Tutorat IDE																						
1ère année Promotion 2020-2023	rentrée 1/09/2020																					

SEMESTRE 2

01/02 au 05/02	08/02 au 12/02	15/02 au 19/02	22/02 au 26/02	01/03 au 05/03	08/03 au 12/03	15/03 au 19/03	22/03 au 26/03	29/03 au 02/04	05/04 au 09/04	12/04 au 16/04	19/04 au 23/04	26/04 au 30/04	03/05 au 07/05	10/05 au 14/05	17/05 au 21/05	24/05 au 28/05	31/05 au 04/06	07/06 au 11/06	14/06 au 18/06	21/06 au 25/06	28/06 au 02/07
5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
									5-avr.					13-mai		24-mai					

Calendrier prévisionnel des épreuves de contrôle continu des connaissances

Compétences	Unités d'enseignement	Intitulé	Forme	Modalités	Calendrier
SEMESTRE 1					
3	UE 2.10 S1 2 ECTS	Infectiologie Hygiène	Dossier de 4 à 5 pages dactylographiées	Travail écrit individuel d'analyse d'une situation rencontrée en stage par rapport à : - l'hygiène des mains - l'hygiène des locaux - les circuits propres - sales (déchets, linges) - l'habillement professionnel	Restitution du dossier Attestation de Recueil en stage Lundi 14 décembre 2020

/	UE 6.1 S1 2 ECTS	Méthodes de travail	Réalisation d'une fiche de lecture en traitement de texte	A partir de thèmes à visées professionnelles déterminés par l'équipe pédagogique	Restitution de la fiche de lecture semaine
4	UE 2.1 S1 1 ECTS	Biologie fondamentale	Evaluation écrite de connaissances Durée : 1 h	Devoir sur table (QCM-QROC)	Mardi 26 janvier 2021 15h15 – 16h15 Tiers temps : 15h15 – 16h35
4	UE 2.11 S1 2 ECTS	Pharmacologie et thérapeutique	Evaluations écrites de connaissances Durée : 1 h 30	Devoir sur table (QCM-QROC) + situations cliniques	Lundi 25 janvier 2021 8h30 – 9h45 Tiers temps : 8h30 – 10h10
7	UE 1.3 S1 2 ECTS	Législation, éthique, déontologie	Evaluation écrite de connaissances Durée : 1 h	Devoir sur table	Lundi 25 janvier 2021 11h00 – 12h00 Tiers temps : 11h00 – 12h20
6	UE 1.1 S1 3 ECTS	Psychologie, sociologie, anthropologie	Evaluation écrite de connaissances Durée : 1 h 30	Travail écrit à partir d'un texte avec repérage des concepts	Jeudi 28 janvier 2021 8h30 – 10h00 Tiers temps : 8h30 – 10h30
4	UE 2.4 S1 2 ECTS	Processus traumatiques	Evaluation écrite de connaissances Durée : 1 h	Devoir sur table	Mardi 26 Janvier 2021 13h30 – 14h30 Tiers temps : 13h30 – 14h50
4	UE 2.2 S1 3 ECTS	Cycles de la vie et grandes fonctions	Evaluation écrite de connaissances Durée : 1 h 30	Devoir sur table (QCM-QROC)	Jeudi 28 Janvier 2021 10h45 – 12h15 Tiers temps : 10h45 – 12h45
1	UE 3.1 S1 2 ECTS UI 5.1 S1 2 ECTS	Raisonnement et démarche clinique infirmière Accompagnement de la personne dans la réalisation de ses soins quotidiens	Travail de groupe Durée : 1 h 30 Travail de groupe Durée : 1 h 30 Durée totale : 3 h	Travail écrit d'analyse d'une situation clinique réalisée en groupe restreint	Mercredi 27 Janvier 2021 8h30 – 10h00 Mercredi 27 Janvier 2021 10h30 – 12h00
3	UE 4.1 S1 2 ECTS	Soins de confort et de bien être	Travail individuel Durée : 1 h 30	Travail écrit de réflexion à partir d'une situation autour de notions et concepts	Vendredi 29 Janvier 2021 8h30 – 10h00 Tiers temps : 8h30 – 10h30
/	UE 6.02 S1 2 ECTS	Anglais		Présence et participation active	Au terme du semestre
C.A.C. le 19 février 2021 à 14 h					
Les 2èmes sessions se dérouleront Semaine 27 / 2021					

Compétences	Unités d'enseignement	Intitulé	Forme	Modalités	Calendrier
SEMESTRE 2					
6	UE 1.1 S2 2 ECTS	Psychologie, sociologie, anthropologie	Evaluation écrite de connaissances Durée : 1 h	Devoir sur table Analyse de situations avec mobilisation des concepts	<u>Mardi 8 Juin 2021</u> 8h30 – 10h00 Tiers temps : 8h30 – 10h30
	UE 4.2 S2 1 ECTS	Soins relationnels	Travail oral Durée : 20 mn	Jeux de rôle en groupe de 3 à 5 pers.	<u>Vendredi 11 Juin 2021</u> 8h30 – 17h00
5	UE 1.2 S2 2 ECTS	Santé publique et économie de la santé	Evaluation écrite de connaissances Durée : 1 h 30	Devoir sur table QROC et mini situations	<u>Lundi 7 Juin 2021</u> 15h00 – 16h00 Tiers temps : 15h00 – 16h20
1	UE 2.3 S2 2 ECTS	Santé, maladie, handicap, accidents de la vie	Evaluation écrite de connaissances Durée : 1 h	Devoir sur table	<u>Jeudi 10 Juin 2021</u> 13h30 – 14h30 Tiers temps : 13h30 – 14h50
1	UE 3.1 S2 2 ECST	Raisonnement et démarche clinique infirmière	Evaluation écrite Durée : 2 h 30	Devoir sur table Travail d'analyse d'une situation clinique + Elaboration de projets de soins	<u>Mercredi 9 Juin 2021</u> 8h30 – 11h00 Tiers temps : 8h30 – 11h50
	UE 3.2 S2 1 ECTS	Projet de soins infirmiers			
4	UE 4.4 S2 2 ECTS	Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical	TP/situation simulée Durée : 30 mn par étudiant	Préparation d'injection avec calcul de doses	<u>Mardi 22 Juin 2021</u> <u>Mercredi 23 Juin 2021</u> 8h30-17h selon convocation
4	UE 2.6 S2 2 ECTS	Processus psycho- pathologiques	Evaluation écrite de connaissances Durée : 1 h	Devoir sur table (QROC)	<u>Lundi 7 Juin 2021</u> 13h30 – 14h30 Tiers temps : 13h30 – 14h50
7	UE 4.5 S2 1 ECTS	Soins infirmiers et gestion des risques	Evaluation écrite de connaissances Durée : 1 h	Devoir sur table	<u>Jeudi 10 Juin 2021</u> 15h00 – 16h00 Tiers temps : 15h00 – 16h20
1	UI 5.2 S2 2 ECTS	Evaluation d'une situation clinique	Evaluation orale Durée : 30 mn par étudiant	Présentation orale individuelle de l'analyse d'une situation clinique	<u>Mardi 22 Juin 2021</u> <u>Mercredi 23 Juin 2021</u> 8h30-17h selon convocation
4	UE 4.3 S2 1 ECTS	Soins d'urgence	TP au cours de la formation GSU	Participation active et réussite aux mises en situations	<u>Semaines 10, 11, 12 et 14 / 2021</u>
/	UE 6.02 S2 2 ECTS	Anglais		Présence et participation active	Au terme du semestre
C.A.C. le 29 Juin 2021 à 14 h Les 2^e sessions se dérouleront Semaine 27 / 2021					

II. PROJET 2^e ANNÉE 2019 - 2022

2.1 Objectifs de formation

Les objectifs sont les suivants :

- Approfondir les connaissances de L1, en acquérir de nouvelles.
- Renforcer ses compétences abordées en L1 (C1, C2, C3 et C4).
- Développer de nouvelles compétences (C5, C6, C7, C9 et C10).
- Faire des liens entre les savoirs théoriques et les savoirs expérientiels au service de la construction des compétences professionnelles.
- Renforcer la démarche clinique infirmière.
- Se remettre en question (Développer le sens du travail collaboratif, en équipe pluri professionnelle).
- S'affirmer sur la base d'arguments.
- Développer la posture d'IDE éducateur dans la promotion de la santé (prévention, conseil et accompagnement).

2.2 Organisation générale des études

Pour atteindre ces différents objectifs, un dispositif de formation est mis au service de l'étudiant.e avec des unités d'enseignement dans la continuité toutes axées sur le renforcement des bonnes pratiques et la sécurité des soins, la simulation au service d'une posture réflexive, le développement de l'autonomisation et de l'adaptation de l'étudiant.e, l'approche de l'interprofessionnalité et de l'infirmier acteur dans la gestion des risques et dans l'éducation à la santé.

L'acquisition et le renforcement de bonnes pratiques et la sécurité des soins

La C4 « Mettre en œuvre des interventions soignantes » est développée avec les ateliers cliniques reprenant les critères de qualité des soins.

Ateliers cliniques

Des apports de connaissance sont apportés sur les pathologies prévalentes et émergentes, permettant la compréhension et l'analyse de situations de soin individuelles et collectives.

L'UE 2.11 « pharmacologie et thérapeutiques » renforce l'acquisition des connaissances en pharmacologie, en calculs de doses plus complexes. Elle est axée sur la sécurisation de la prescription médicale (TD et simulation).

L'acquisition de la C 7 « Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle » passe par l'approche d'une démarche qualité dans la gestion des risques : le traitement de l'EI (événement indésirable), la participation au CREX. En S4, l'UE gestion des risques a pour objectif d'acquérir une méthode d'analyse des risques liés aux pratiques professionnelles. Approche renforcée par l'UE 1.3 « législation, éthique, déontologie », par la notion de démarche éthique et de responsabilité professionnelle en matière de faute.

La continuité des Analyses de Pratiques Professionnelles en stage sont elles aussi des supports permettant d'interroger les pratiques professionnelles. Elles amènent l'étudiant.e à être capable de se remettre en question et à s'affirmer sur la base d'arguments. Elles permettent aussi de développer l'approche réflexive au même titre que la simulation.

La simulation est au service de la réflexivité

Elle est développée dans les semestres 3 et 4 avec :

Semestre 3	Semestre 4
Thrombose veineuse PEC à domicile (C. 4)	Soins d'urgence (C. 4)
Mise en œuvre des PM au retour du bloc (C. 4)	

Des séances de simulation sont présentes avec pour objectifs de renforcer le jugement clinique infirmier, la sécurisation de la prescription médicale et le travail collaboratif en équipe pluri professionnelle. Les situations de soins proposées permettent aux étudiant.e.s de s'immerger davantage dans une situation simulée.

L'autonomisation de l'étudiant.e

Elle passe par des situations d'apprentissage diverses.

Les situations de soins apprenantes se complexifient progressivement. Elles renforcent le raisonnement infirmier, le jugement clinique, l'appropriation des diagnostics infirmiers, le maillage des savoirs. Elles développent une pertinence dans la priorisation des problèmes et la planification des interventions infirmières. Elles permettent ainsi à l'étudiant.e en stage de se projeter sur une prise en charge globale d'un nombre de patients croissant, d'acquérir une autonomie dans la programmation des soins, de prendre des initiatives concertées avec le tuteur et les IDE de proximité, dans les limites des compétences acquises à ce stade de la formation. En simulation, l'autonomisation peut se développer en situation simulée par la pertinence des prises de décision au vue de l'évolution de la situation.

En semestre 3, l'approche conjointe de l'UE 2.5 S3 Processus inflammatoire et infectieux par l'IFSI et l'université Rennes 1 amène à mixer les formes pédagogiques pour les CM : **e-learning** et présentiel. L'apprentissage à distance nécessite le développement d'un **e-tutorat** afin de sécuriser et d'autonomiser l'étudiant.

En semestre 4, mise en place partielle de l'UE 2.7 S4 Défaillances organiques et processus dégénératifs en e-learning.

Le semestre 4 met l'accent sur l'engagement individuel au service du collectif par le biais des travaux de groupe. Le développement de l'esprit d'initiatives, de la prise de décisions, et l'intégration de l'auto évaluation en groupe permettent de réaliser des travaux de qualité.

L'auto évaluation est un moyen proposé à l'étudiant.e tout au long de ses 3 années de formation pour s'autonomiser et faire des choix.

En 2^e année, les 2 suivis pédagogiques individuels sont des temps fort basés sur cette auto évaluation, le bilan des compétences, et, en S4 sur le projet professionnel de l'étudiant.e.

Développement de l'adaptation

Les 2 périodes de 10 semaines de stage incitent l'étudiant.e à s'adapter à de nouveaux lieux d'exercice, à des typologies de patients, à des modalités de prise en charge, à des fonctionnements d'équipes, à des organisations, à des situations d'apprentissage diverses. Les 2 stages consécutifs nécessitent une alternance intégrative différente de L1, et, entre les 2 semestres.

L'axe de **l'interprofessionalité** pour permettre aux étudiants de s'interroger et de s'ouvrir à d'autres pratiques, d'autres opinions...

L'approche de l'inter professionnalité est **renforcée dans l'UE 3.3** « rôle infirmier, organisation du travail et inter professionnalité » par la rencontre avec des professionnels diversifiés.

Un projet de sensibilisation émanant de la note interministérielle du 9 mai 2017 relative au développement des soins palliatifs et de l'accompagnement à la fin de vie et élaboré en inter filière (médecine, kiné et IDE) est mis en œuvre dès la rentrée 2019, combinant approche théorique, stage de sensibilisation et débriefing en interprofessionnalité. Il concerne les étudiants en S4 et S5.

L'Education Thérapeutique du Patient (ETP)

L'initiation et la mise en œuvre des soins éducatifs et préventifs (**compétence 5**) est développée dans les semestres 3 et 4 de formation au travers de l'UE santé publique (1.2) et des UE de soins éducatifs et préventifs (4.6). La construction de l'infirmier-éducateur se nourrit des enseignements dans d'autres UE : UE 3.3 sur l'intérêt de l'interprofessionnalité, l'UE 4.2 sur la relation soignant soigné et ses différentes dynamiques, l'UE 4.1 sur l'autonomie, l'UE 3.2 sur les diagnostics infirmiers spécifiques en ETP mais aussi l'alliance thérapeutique et le consentement, l'UE 2.3 sur le handicap, l'UE 2.7 sur la maladie chronique et bien sur l'UE 4.2 sur la communication, la relation, les entretiens...

A l'issue des différentes activités, les étudiant.e.s apprennent ce qu'est l'ETP et sont en capacité de participer aux différentes étapes de la démarche éducative, dans sa conception, dans sa mise en œuvre comme dans son évaluation. Ils acquièrent au travers des différentes activités un niveau 1 de formation à l'ETP (40h).

L'IDE dans la prévention de la santé

La dimension préventive de l'IDE est développée dans l'UE 1.2 «santé publique » à partir d'études de cas afin d'appréhender les différentes étapes de la démarche. Ils construisent des messages d'information et de prévention leur permettant de développer leurs capacités à mettre en œuvre des actions de conseil et de promotion de la santé.

L'unité intégrative du semestre 4 (5.4) permet de renforcer la compétence 5 sur ces 2 axes.

La mise en place du service sanitaire a pour objectifs d'aborder à la fois l'axe de la prévention primaire mais aussi celui de la promotion de la santé. Il permet de développer chez l'étudiant.e les compétences à mener des actions auprès de tout public, à contribuer à réduire les inégalités territoriales et sociales, et à renforcer son autonomie et son engagement, le tout dans un contexte d'inter professionnalité et d'interdisciplinarité.

2.3 Calendriers

Planification des enseignements et des périodes de congés

SEMESTRE 3

DATES	31/08 au 04/09	07/09 au 11/09	14/09 au 18/09	21/09 au 25/09	28/09 au 02/10	05/10 au 09/10	12/10 au 16/10	19/10 au 23/10	26/10 au 30/10	02/11 au 06/11	09/11 au 13/11	16/11 au 20/11	23/11 au 27/11	30/11 au 04/12	07/12 au 11/12	14/12 au 18/12	21/12 au 25/12	28/12 au 01/01	04/01 au 08/01	11/01 au 15/01	18/01 au 22/01	25/01 au 29/01
Semaines	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	1	2	3	4
Jours fériés											11-nov						25-déc	01-janv				
Vacances scolaires																						
2ème année Promotion 2019-2022																						

SEMESTRE 4

01/02 au 05/02	08/02 au 12/02	15/02 au 19/02	22/02 au 26/02	01/03 au 05/03	08/03 au 12/03	15/03 au 19/03	22/03 au 26/03	29/03 au 02/04	05/04 au 09/04	12/04 au 16/04	19/04 au 23/04	26/04 au 30/04	03/05 au 07/05	10/05 au 14/05	17/05 au 21/05	24/05 au 28/05	31/05 au 04/06	07/06 au 11/06	14/06 au 18/06	21/06 au 25/06	28/06 au 02/07
5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
									5-avr.					13-mai		24-mai					

Calendrier prévisionnel des épreuves de contrôle continu des connaissances

Compétences	Unités d'enseignement	Intitulé	Forme	Modalités	Calendrier
SEMESTRE 3					
4	UE 2.5 S3 2 ECTS	Processus inflammatoires et infectieux	Evaluation écrite de connaissances Durée : 1 h	Devoir sur table (connaissances) + mini cas concrets	Mardi 3 Novembre 2020 9h00 – 10h00
4	UE 2.11 S3 1 ECTS	Pharmacologie et Thérapeutiques	Evaluation écrite des connaissances Durée : 1 h 30	Devoir sur table QROC + QCM + mini cas concrets, calculs de doses	Lundi 2 Novembre 2020 8h30 – 10h00

5	UE 1.2 S3 3 ECTS	Santé Publique et économie de la santé	Ecrit en groupe (3 à 5 étudiants)	À partir de dossiers élaborés, étude de population avec identification des besoins en santé	Dossier écrit à rendre le vendredi 27 novembre 2020 au secrétariat au plus tard à 16 heures
4	UE 2.8 S3 2 ECTS	Processus obstructifs	Evaluation écrite de connaissances Durée : 1 h	Devoir sur table QROC + mini cas concrets	Jeudi 5 Novembre 2020 9h00 – 10h00
5	UE 4.6 S3 2 ECTS	Soins éducatifs et préventifs	Travail écrit individuel Durée : 1 h 30	Analyse d'une démarche d'éducation et utilisation des concepts	Lundi 2 Novembre 2020 10h30 – 12h30
2	UE 3.2 S3 1 ECTS	Projet de soins infirmiers	Travail de groupe (3 à 5 étudiants) Prépa : 1 h Exposé : 30 mn	À partir d'une situation élaboration d'un projet de soin	Vendredi 23 Octobre 2020 8h00 – 18h00 passage sur convocation
9	UE 3.3 S3 1 ECTS	Rôles infirmiers, organisation du travail et interprofes- sionnalité	Travail de groupe (3 à 5 étudiants) Préparation : 1 h Exposé : 20 mn	Présentation des interventions interdisciplinaires dans le cadre du projet de soin	Vendredi 23 Octobre 2020 8h00 – 18h00 passage sur convocation
6	UE 4.2 S3 2 ECTS	Soins relationnels	Travail oral en binôme Exposé : 20 mn	Mise en situation d'entretien infirmier lors de travaux dirigés Présence obligatoire aux TD	Mercredi 4 Novembre 2020 8h00 – 18h00 passage sur convocation
/	UE 6.2 S3 2 ECTS	Anglais	Durée : 1 h	Épreuve de connaissance du vocabulaire professionnel courant	Mardi 3 Novembre 2020 11h00 – 12h00
2 et 6	UE 5.3 S3 4 ECTS	Communication et conduite de projet	Travail oral en groupe de 3 à 5 personnes Durée : 30 mn	Élaboration d'un projet de soins à partir d'une situation de communication	Vendredi 5 Novembre 2020 8h00 – 11h00 11h00 – 17h30

C.A.C. le 19 février 2021 14 h

Les 2èmes sessions se dérouleront Semaine 27 / 2021

Compétences	Unités d'enseignement	Intitulé	Forme	Modalités	Calendrier
SEMESTRE 4					
5 et 10	UE 5.4 S4 4 ECTS	Soins éducatifs et formation des professionnels et des stagiaires	Travail écrit en groupe de 3 à 5 personnes	Présentation d'une démarche d'éducation ou de prévention avec une analyse des résultats au regard des objectifs construite en groupes restreints Travail écrit en groupe Autoévaluation de la présentation orale Présence obligatoire aux TD Toute absence d'étudiant sera étudiée individuellement pour prise de décision	Dossier à rendre le Vendredi 28 Mai 2021 entre 12h30 et 13h30 au secrétariat
8	UE 3.4 S4 2 ECTS	Initiation à la démarche de recherche	Dossier écrit individuel	Présentation d'un résumé de recherche à partir de l'analyse d'un article de recherche	<u>Remise du travail écrit au secrétariat le vendredi 28 Mai 2021 avant 16h</u>
5	UE 4.6 S4 2 ECTS	Soins éducatifs et préventifs	Situation d'éducation thérapeutique réalisée en groupe de 3 à 5 personnes filmée Durée : 15 mn	Action éducative auprès d'une personne cible construite en groupes de 3 à 5 personnes Présence obligatoire aux TD Toute absence d'étudiant.e sera étudiée individuellement pour prise de décision	Dossier à rendre le <u>Vendredi 21 Mai 2021</u> avant 16h au secrétariat
7	UE 4.5 S4 1 ECTS	Soins infirmiers et gestion des risques	Travail écrit Durée : 1 h	Analyse d'un incident critique à partir d'une fiche d'événement indésirable	<u>Mercredi 26 Mai 2021</u> 11h00 – 12h00

/	UE 6.2 S4 1 ECTS	Anglais	Evaluation écrite de connaissances Durée : 1 h	Devoir sur table Traduction écrite en français d'un article professionnel	Mercredi 26 Mai 2021 9h00 – 10h00
4	UE 2.7 S4 2 ECTS	Défaillances organiques et processus dégénératifs	Evaluation écrite de connaissances Durée : 1 h	Devoir sur table QROC + mini situations	Vendredi 28 Mai 2021 8h30 – 9h30
7	UE 1.3 S4 3 ECTS	Législation, éthique, déontologie	Travail écrit en groupe restreint de 3 à 5 étudiants Durée : 3 h	Devoir sur table Analyse d'une situation de soins posant un questionnement éthique	Mercredi 26 Mai 2021 13h30 – 16h30
4	UE 4.4 S4 2 ECTS	Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical	TP / situation simulée Durée : 30 mn	Procédure d'une transfusion sanguine en situation simulée	Mardi 25 Mai ou Jeudi 27 Mai 2021 8h-18h selon convocation
10	UE 3.5 S4 2 ECTS	Encadrement des professionnels de soins	Travail écrit de groupe de 3 à 5 personnes de restitution d'un encadrement réalisé auprès des élèves AS Temps 1 : encadrement 1h30 Temps 2 : analyse écrite	Présentation écrite d'une situation d'encadrement avec une analyse des résultats au regard des objectifs	Dossier à rendre le Vendredi 28 Mai 2021 entre 12h30 et 13h30 au secrétariat
4	UE 4.3 S4 1 ECTS	Soins d'urgence	Mise en œuvre de thérapeutiques en situation d'urgence en binôme Durée : 30 mn	Mise en situation pendant 20 mn et 10 mn de questions	Mardi 25 Mai ou Jeudi 27 Mai 2021 8h-18h selon convocation

C.A.C. le 29 Juin 2021 à 14 h

Les 2^e sessions se dérouleront Semaine 27 / 2021

III. PROJET 3^e ANNÉE 2018 - 2021

3.1 Objectifs de formation et organisation générale de la 3^e année

En 3^e année, l'objectif pédagogique est de permettre à l'étudiant.e de finaliser l'acquisition des compétences cliniques et professionnelles requises chez un infirmier.e polyvalent.e.

L'accompagnement proposé aux étudiant.e.s vise à consolider leur construction professionnelle, leur autonomie et à concrétiser leur projet professionnel.

Renforcer ses acquis et compétences

Les compétences spécifiques qui sont approfondies correspondent aux compétences 2, 4, 6, 7, 8 :

(C2) A partir d'un jugement clinique, élaborer et conduire des projets de soins de complexité croissante pour un groupe de patients et leur entourage. La méthodologie d'élaboration et d'utilisation de chemin clinique est appréhendée.

(C4) Mettre en œuvre des interventions soignantes pertinentes : plus spécifiquement, celles concernant la chambre implantable, les pansements complexes et ceux de cathéter à insertion périphérique (Picc Line), d'analgésie contrôlée par le patient (PCA).

Il est demandé aux étudiant.e.s de maîtriser les indications et spécificités de chacune de ses interventions (thérapeutiques, examens, techniques, rôle propre), ainsi que les risques et la surveillance.

Des ateliers cliniques sur la transfusion sanguine et les gestes et soins d'urgence sont organisés afin de remobiliser les procédures et les principes à respecter par le biais de la simulation.

(C6) Communiquer, conduire une relation avec une personne soignée et son entourage et être en capacité de conduire une relation d'aide ou une activité de médiation thérapeutique notamment dans des contextes de soins spécifiques de fin de vie. Les étudiant.e.s sont également invités à étudier des situations relevant de la CDU (commissions des usagers) afin d'appréhender et renforcer la place des usagers dans le secteur sanitaire.

(C7) Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle : le CREX est présenté de façon théorique et pratique sous forme de travaux dirigés aux étudiant.e.s. Cette méthode de gestion de la sécurité des soins favorise une approche collective pour l'analyse d'événements graves ou potentiellement graves. Les étudiant.e.s sont également interpellés sur la sécurisation du circuit du médicament, sur le respect des règles de traçabilité dans le dossier patient (personne de confiance, directives anticipées, évaluation de la douleur, poids, pose de bracelet d'identification...).

(C8) Rechercher, traiter des données professionnelles et scientifiques passe notamment par la rédaction d'un mémoire infirmier de recherche en soins infirmiers.

(C9) Organiser et coordonner les soins pour un groupe de malades au sein d'une équipe avec différents outils (programmation, dossier patient) dans différents contextes de soins hospitaliers et extrahospitaliers dont l'HAD (Hospitalisation à domicile). La collaboration infirmier.e-aide-soignant(e) est approfondie sur le thème de la dispensation des médicaments au cours d'une activité de travaux dirigés partagés, permettant également de renforcer la nécessité du travail en binôme IDE-AS.

Au semestre 5, les situations de soins prévalentes se complexifient et sont abordées sous l'angle d'un partenariat pluri professionnel et d'une interface ville-hôpital du secteur médico-social.

Les activités en simulation

Les situations exploitées au cours des semestres 5 et 6 mobilisent les pré-requis. Les scénarios sont complexes et nécessitent l'utilisation du mannequin haute-fidélité. Elles sont évolutives et nécessitent une action rapide et sécuritaire.

Semestre 5 : Incident transfusionnel, détresse respiratoire aigüe (UE 5.5 S5)

Semestre 6 : Remobilisation AFGSU (UE 4.8 S6)

Les partenariats

Les partenariats interprofessionnels contribuant à développer la collaboration au profit de la qualité de l'accompagnement des personnes se concrétisent par l'intervention de l'équipe de l'HAD, l'équipe mobile de soins palliatifs, les professionnels du domaine socio-éducatif (Appui Santé, CLIC).

De plus, la participation des étudiant.e.s en soins infirmiers avec ceux du CHU, à un audit qualité au CHU, aux CH de Fougères et de Vitré, contribue au renforcement des compétences à travailler en collaboration.

De même, la participation à un exercice interministériel zonal, organisé par le conseiller technique hospitalier à la mission zonale du CHU de Rennes et le Commandant de police à l'état-major interministériel zonal, cet exercice s'élabore avec les étudiant.e.s en soins infirmiers et les étudiant.e.s manipulateurs en électroradiologie médicale du CHU de Rennes. Outre la dimension interprofessionnelle approchée, cet entraînement permet la mise en situation la plus réaliste possible des différents intervenants afin de roder les mécanismes d'intervention conjointe en Situation Sanitaire Exceptionnelle (SSE) type NRBC-e.

Les technologies innovantes au service de la @santé

Des thématiques plus spécifiques sont abordées tels que le thème de la @santé, exemple : une visioconférence en directe sur le thème des plaies et cicatrisation est proposée aux étudiants lors d'une consultation pansements d'un chirurgien vasculaire du CHU de Rennes.

Se projeter dans l'exercice professionnel et employabilité

L'attribution des lieux de stage se fait à partir de l'offre de stage en lien avec le projet professionnel de l'étudiant.e échangé au cours du suivi pédagogique avec le formateur référent.

La formation clinique en stage au semestre 5

L'objectif de stage consiste à prendre soin d'un nombre croissant de patients, en pluri professionnalité et en réseau, en tendant progressivement vers 50 % de l'activité en soins d'un.e infirmier.ère.

La formation clinique en stage au semestre 6

L'objectif de stage est de tendre vers 75 % de l'activité en soins d'une infirmière.

Le choix du lieu ou d'un des lieux de stage peut être laissé à l'initiative de l'étudiant.e en fonction de son projet professionnel, de son parcours de stage et après accord de l'IFSI.

L'aide à l'employabilité

Différentes activités permettent à l'étudiant de se projeter dans sa prise de poste : l'aide à la rédaction de curriculum vitae, des entraînements à l'entretien de recrutement, des rencontres avec de jeunes professionnels, l'argumentation du projet professionnel avec un infirmier en exercice dans le secteur d'activité concerné...

La projection professionnelle

Il est présenté aux étudiant.e.s :

- les possibilités d'évolution professionnelle : spécialisations infirmières, formation cadre de santé, infirmière de pratique avancée, diplômes universitaires, masters.
- les modalités de passerelle pour accéder à d'autres formations.

Se positionner, assumer ses responsabilités

Posture professionnelle

Asseoir une posture professionnelle, c'est être en capacité d'argumenter les éléments de sa pratique professionnelle lors de la mise en œuvre et/ou la coordination d'interventions soignantes. C'est également confronter sa pratique à celle de ses pairs, au regard de la réglementation, des règles éthiques et déontologiques : respect du champ de compétences de chacun. C'est pourquoi des professionnels soignants de différents secteurs hospitaliers et extra hospitaliers interviennent au cours d'activités pédagogiques. Ils participent au renforcement du positionnement professionnel des étudiant.e.s par des échanges, des débats organisés.

Analyse de pratiques professionnelles

Analyser sa pratique, c'est permettre à l'étudiant.e de développer une prise de distance critique de ses pratiques et d'assumer chacun de ses rôles en tenant compte notamment des aspects éthiques et juridiques de son engagement professionnel. C'est également développer un esprit scientifique de recherche à partir d'une démarche d'analyse et d'évaluation des pratiques professionnelles dans une optique de professionnalisation.

De nombreuses activités y concourent : accompagnement au choix du sujet de mémoire, affirmation du positionnement au cours des activités PRAC, des APP.

S'inscrire dans une démarche de recherche

La démarche de recherche se décline tout au long des semestres 5 et 6 et dans la continuité du semestre 4. Des accompagnements collectifs et individuels sont proposés aux étudiant.e.s. Ils favorisent la construction progressive de leur thème de recherche. Une commission institutionnelle valide la question de départ de l'étudiant.e au semestre 5. La soutenance se déroule en présence d'un professionnel infirmier des secteurs de soins en fonction de la thématique abordée par l'étudiant.

Guidance collective n°1 (S 4)	Accompagnement par 1 formateur par 1/3 de promotion Etude des APP et mise en évidence de futures thématiques
Guidance collective n°2 (S 4)	Accompagnement par 2 formateurs par 1/3 de promotion Présentation des situations d'appel
Guidance collective n°3 (S 5)	Accompagnement par 1 formateur par 1/3 de promotion Reprise des situations et élaboration des questionnements
Guidance individuelle	3 heures par étudiant avec son guidant en face à face

3.2 Calendriers

Planification des enseignements et des périodes de congés

SEMESTRE 5

DATES	31/08 au 04/09	07/09 au 11/09	14/09 au 18/09	21/09 au 25/09	28/09 au 02/10	05/10 au 09/10	12/10 au 16/10	19/10 au 23/10	26/10 au 30/10	02/11 au 06/11	09/11 au 13/11	16/11 au 20/11	23/11 au 27/11	30/11 au 04/12	07/12 au 11/12	14/12 au 18/12	21/12 au 25/12	28/12 au 01/01	04/01 au 08/01	11/01 au 15/01	18/01 au 22/01	25/01 au 29/01
Semaines	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	1	2	3	4
Jours fériés											11-nov						25-déc	01-janv				
Vacances scolaires																						
3ème année Promotion 2018-2021																						

SEMESTRE 6

01/02 au 05/02	08/02 au 12/02	15/02 au 19/02	22/02 au 26/02	01/03 au 05/03	08/03 au 12/03	15/03 au 19/03	22/03 au 26/03	29/03 au 02/04	05/04 au 09/04	12/04 au 16/04	19/04 au 23/04	26/04 au 30/04	03/05 au 07/05	10/05 au 14/05	17/05 au 21/05	24/05 au 28/05	31/05 au 04/06	07/06 au 11/06	14/06 au 18/06	21/06 au 25/06	28/06 au 02/07
5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
									5-avr.					13-mai		24-mai					

Calendrier prévisionnel des épreuves de contrôle continu des connaissances

Compétences	Unités d'enseignement	Intitulé	Forme	Modalités	Calendrier
SEMESTRE 5					
/	UE 5.7 S5 1 ECTS	Optionnelle	Rédaction d'un document écrit à partir de leur choix professionnel	Présentation orale	<u>Jeudi 21 Janvier 2021</u> <u>8h30 – 16h30 selon convocation</u>

4 et 9	UE 5.5 S5 4 ECTS	Mise en œuvre des thérapeutiques et coordination des soins	Evaluation écrite en groupe restreint de 5 étudiants Durée : 2 h	Devoir sur table Analyse sur la réalisation et l'organisation des soins dans un contexte pluridisciplinaire	<u>Jeudi 28 janvier 2021</u> 13h30 – 16h00
4	UE 4.4 S5 2 ECTS	Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical	TP / situation simulée Durée : 30 mn	Injection dans une chambre implantable	<u>Vendredi 29 Janvier 2021</u> 8h-18h selon convocation
9	UE 3.3 S5 2 ECTS	Rôles infirmiers, organisation du travail et interprofessionnalité	Dossier écrit individuel de 15 à 20 pages	Travail d'analyse critique d'un mode d'exercice du métier : situer le rôle infirmier par rapport à la collaboration interprofessionnelle	<u>Remise du dossier le Vendredi 15 Janvier 2021 de 12h30 à 13h30</u>
4	UE 4.7 S5 2 ECTS	Soins palliatifs et fin de vie	Travail écrit Durée : 1 h	Elaboration et rédaction d'une réflexion personnelle sur une situation de soins palliatifs et/ou de fin de vie	<u>Mardi 26 Janvier 2021</u> 11h45 – 12h45
4	UE 2.9 S5 2 ECTS	Processus tumoraux	Evaluation écrite de connaissances Durée : 1 h	Devoir sur table QROC + mini situations	<u>Mercredi 27 Janvier 2021</u> 10h15 – 11h15
4	UE 2.11 S5 2 ECTS	Pharmacologie et thérapeutiques	Evaluation écrite de connaissances Durée : 1 h 15	Devoir sur table + cas concrets et calculs de doses	<u>Mercredi 27 Janvier 2021</u> 8h30 – 9h45
/	UE 6.2 S5 2 ECTS	Anglais	Présentation en anglais d'un article professionnel Durée : 20 mn	Présentation orale en anglais d'un article professionnel	<u>Vendredi 29 Janvier 2021</u> 8h-18h selon convocation
4	UE 2.6 S5 2 ECTS	Processus psychopathologiques	Evaluation écrite de connaissances Durée : 1 h	Devoir sur table mini-situations	<u>Mercredi 27 Janvier 2021</u> 13h00 – 14h30

6	UE 4.2 S5 1 ECTS	Soins relationnels	Evaluation orale en groupe de 3 à 5 étudiants Durée : 30 mn	Analyse conceptuelle	<u>Lundi 25 Janvier 2021</u> 13h00 – 18h00 selon convocation
C.A.C. le 19 février 2021 à 14 h					
Les 2èmes sessions se dérouleront Semaine 14 / 2021					

Compétences	Unités d'enseignement	Intitulé	Forme	Modalités	Calendrier
SEMESTRE 6					
/	UE 5.7 S6 1 ECTS	Optionnelle	Evaluation orale individuelle	Projet personnel écrit en S5	<u>Mardi 6 et Mercredi 7 Avril 2021</u> 13h00 – 17h00 selon convocation
8	UE 3.4 S6 2 ECTS	Initiation à la démarche de recherche	Travail écrit individuel en 2 exemplaires	Cf. MIRSI Travail écrit, mémoire de fin d'études	Restitution le <u>Mardi 6 Avril 2021</u> entre 8h00 et 16h00
/	UE 6.2 S6 1 ECTS	Anglais	Abstract Français/Anglais	Rédaction de l'abstract du travail de fin d'études	Restitution le <u>Mardi 6 Avril 2021</u> entre 8h00 et 16h00
7	UE 4.8 S6 3 ECTS	Qualité des soins et évaluation des pratiques	Travail écrit en groupe restreint de 5 étudiants Durée : 1 h 30	Travail écrit d'une analyse pratique professionnelle	<u>Mardi 6 Avril 2021</u> 8h30 – 10h00
7 et 8	UE 5.6 S6 8 ECTS	Analyse de la qualité de traitement des données scientifiques et professionnelles	Ecrite + Argumentation orale Durée : 1 heure	Cf. MIRSI Travail écrit de fin d'études, mémoire et argumentation orale sur un sujet d'intérêt professionnel	Restitution le <u>Mardi 6 Avril 2021</u> entre 8h00 et 16h00

JURY DIPLÔME D'ETAT INFIRMIER - DRJSCS

Art. 60 - (modifié par l'arrêté du 26/07/2013 - art. 6) Les étudiants ayant validé les cinq premiers semestres de formation soit 150 crédits et ayant effectué la totalité des épreuves et des stages prévus pour la validation du semestre six sont autorisés à se présenter devant le jury régional d'attribution du diplôme d'Etat d'infirmier.

IV. INSTANCES DE GOUVERNANCE ET CAC

L'Instance compétente pour les orientations générales des instituts (ICOGI)

L'ICOGI est présidée par le directeur général de l'Agence Régionale de Santé de Bretagne ou son représentant, et est constitué de membres désignés par l'Arrêté du 21 avril 2007 modifié relatif aux conditions de fonctionnement des instituts paramédicaux. Il se réunit au moins 2 fois par an et est consulté :

- Pour avis sur :
 - Le budget de l'institut, dont les propositions d'investissements ;
 - Les ressources humaines : les effectifs et qualification des différentes catégories de personnels ;
 - La mutualisation des moyens avec d'autres instituts ;
 - L'utilisation des locaux et de l'équipement pédagogique ;
 - Le rapport annuel d'activité pédagogique ;
 - Les contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (avec la tutelle financière, le GHT...) ;
 - Les bilans annuels d'activité des sections pédagogique, disciplinaire et de la vie étudiante ;
 - La cartographie des stages ;
 - L'intégration de l'institut dans le schéma régional de formation.
- Pour validation sur :
 - Le projet de l'institut, dont le projet pédagogique et les projets innovants ;
 - Le règlement intérieur ;
 - La certification de l'institut, si celle-ci est effectuée, ou la démarche qualité.

➤ **ICOGI le 16 octobre 2020 à 9 heures**

La section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiant.e.s

La section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants de l'IFSI est présidée par le directeur des instituts de formation ou son représentant, et sont constituées de membres désignés par l'arrêté du 21 avril 2007 modifié relatif aux conditions de fonctionnement des instituts paramédicaux. Elles sont constituées en début de chaque année scolaire lors de la 1^{er} réunion de l'ICOGI.

La section prend des décisions sur les situations individuelles suivantes :

- étudiant.e.s ayant accompli des actes incompatibles avec la sécurité des personnes prises en charge ;
- demandes de redoublement formulées par les étudiant.e.s ;
- demandes d'une période de césure formulées par les étudiant.e.s.

La section compétente pour le traitement des situations disciplinaires des étudiant.e.s

La section compétente pour le traitement des situations disciplinaires des étudiants de l'IFSI est constituée de membres désignés par l'arrêté du 21 avril 2007 modifié relatif aux conditions de fonctionnement des instituts paramédicaux. Il est constitué est début de chaque année scolaire lors de la 1^e réunion de l'ICOGL.

La présidence de la section est assurée par tirage au sort qui s'effectue parmi les trois personnes suivantes :

- l'enseignant de statut universitaire (un titulaire et un suppléant) ;
- le médecin participant à l'enseignement dans l'institut (un titulaire et un suppléant) ;
- le formateur permanent de l'institut de formation (un titulaire et un suppléant par site).

L'ensemble des membres a voix délibérative et la section décide de la sanction au regard des situations disciplinaires des étudiant.e.s.

La section peut prononcer les sanctions suivantes :

- avertissement ;
- blâme ;
- exclusion temporaire de l'institut d'une durée maximale d'un an ;
- exclusion de la formation d'une durée maximum de 5 ans.

La sanction est notifiée par le Président de la section au directeur des instituts de formation qui, lui-même, notifie à l'étudiant.e la sanction décidée par la section.

La section de vie étudiante (SVE)

La section compétente pour la vie étudiante traite de sujets relatifs à la vie étudiante au sein de l'IFSI. Elle se réunit au moins 2 fois par an sur proposition des étudiant.e.s ou du directeur.

La section est consultée pour avis sur les sujets relatifs à la vie étudiante au sein des instituts :

- utilisation des locaux et du matériel ;
- projets extra « scolaires » (projets associatifs, journée d'accueil inter-promotions, cérémonie DE...);
- organisation des échanges internationaux.

➤ **SVE 1^{er} le 11 décembre 2020 à 9 h 00**

➤ **SVE 2^{ème} le 26 mars 2021 à 9 h 00**

La Commission d'attribution des crédits

Cette commission est mise en place sous la responsabilité du Directeur de l'Institut. Elle est composée des cadres de santé formateurs référents des étudiants, d'un ou plusieurs représentants de l'enseignement universitaire et d'un ou plusieurs représentants des tuteurs de stage.

Chaque semestre excepté le dernier, elle prononce l'attribution des crédits européens et sur la poursuite du parcours de l'étudiant.e (Arrêté du 31 juillet 2009, Art.59).

CONCLUSION

Ce projet pédagogique est un document identitaire, dynamique de l'IFSI de l'IFPS du CH de Fougères qui s'inscrit dans un contexte environnemental en perpétuel évolution. Il formalise le cadre de l'apprentissage et il interpelle autour de valeurs humanistes à partager. Co-construit et évolutif, ce projet met en avant les valeurs des instituts en matière de pédagogie de l'apprenant adulte, engagé dans sa formation, d'un apprenant responsable de ses acquisitions tant dans le domaine théorique que clinique.

En ce sens, il s'agit d'une pièce maitresse du projet institutionnel qui donne du sens à l'activité de chacun. Il est aussi un instrument d'arbitrage, de prise de décisions et d'harmonisation des pratiques pédagogiques. Il met en évidence les objectifs et les choix qui vont étayer l'ensemble de la formation.

Le travail en partenariat avec tous les acteurs de la formation est le socle incontournable à la mise en œuvre du projet pédagogique dont la garantie est d'accompagner le futur professionnel dans un parcours de formation.

Un partenariat confirmé avec l'université détermine les orientations de la formation. L'évolution de notre système de santé et des besoins en santé du territoire impacte le contenu de nos enseignements. Ce contexte influe la posture des formateurs. Ainsi, les formateurs s'engagent sur des formations diplômantes reconnues par l'université et développent des compétences nouvelles par la formation continue.

Par ailleurs, des partenariats de qualité avec les terrains de stage garantissent la professionnalisation des étudiant.e.s.

Une des perspectives d'évolution du projet, est d'accentuer l'amélioration continue de la qualité des dispositifs de formation. D'ores et déjà, le projet pédagogique sera évalué à partir des bilans institutionnels réalisés à la fin de chaque année en présence des formateurs, du responsable de l'IFPS-adjoint à la direction et de la directrice. Le but est de permettre :

1. d'évaluer les moyens mis en place pour répondre au dispositif de formation et de réajuster en termes d'organisation, de suivi pédagogique, d'accompagnement par les formateurs référents.
2. d'évaluer le développement des compétences au cours de l'année de formation.
3. de faire un point sur les modalités de l'évaluation continue.

In fine, la synergie collective des formateurs et de l'équipe de direction dans la construction de ce projet pédagogique constitue une plus-value incontestable d'une part pour renforcer la politique qualité et sécuritaire des dispositifs de formation au bénéfice des étudiant.e.s et d'autre part, pour améliorer la santé des populations en créant des milieux de pratiques et de formation de demain plus humanistes.

GLOSSAIRE

AES	Accident d'Exposition au Sang
AFGSU	Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgences
AMBU	Ambulancier
ARS	Agence Régionale de Santé
AS	Aide-soignant
CAC	Commission d'Attribution des Crédits européens
CD	Conseil de Discipline
CH	Centre Hospitalier
CM	Cours Magistraux
CREX	Comité de Retour d'Expérience
CSIRMT	Commission de Soins infirmiers Rééducation et Médico Technique
DPC	Développement Professionnel Continu
DSIRMT	Direction des Soins Infirmiers Rééducation et Médico Technique
EAS	Elèves aide-soignant
EHPAD	Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
ESI	Etudiants en soins infirmiers
ETP	Education Thérapeutique du Patient
GCS	Groupement de Coopération Sanitaire
GHT	Groupements Hospitaliers de Territoire
HAS	Haute Autorité de Santé
HPST	Loi portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires
IDE	Infirmier
ICOGI	Instance Compétente sur les Orientations Générales de l'Institut
IFA	Institut de Formation des Ambulanciers
IFAS	Institut de Formation des Aides-Soignants
IFPS	Institut de Formation aux Professions de Santé
IFSI	Institut de Formation en Soins Infirmiers
NRBC-e	Nucléaire Radiologie Biologique Chimique explosif
SSE	Situation Sanitaire Exceptionnelle
TD	Travaux Dirigés
TP	Travaux Pratiques
UF	Unité Fonctionnelle
VAE	Validation des Acquis d'Expérience

BIBLIOGRAPHIE

Textes réglementaires

- Code de la santé publique.
- Code du travail.
- Loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants.
- Décret n° 2016-1605 du 25 novembre 2016 portant code de déontologie des infirmiers.
- Décret n° 2016-1672 du 5 décembre 2016 relatif aux actes et activités réalisés par les manipulateurs d'électroradiologie médicale.
- Décret n° 2017-1866 du 29 décembre 2017 portant définition de la stratégie nationale de santé pour la période 2018-2022.
- Décret n° 2018-472 du 12 juin 2018 relatif au service sanitaire des étudiants en santé.
- Arrêté du 31 juillet 2009 relatif aux autorisations des instituts de formation préparant aux diplômes d'infirmier, infirmier de bloc opératoire, infirmier anesthésiste, puéricultrice, masseur-kinésithérapeute, pédicure-podologue, ergothérapeute, manipulateur d'électroradiologie médicale, aide-soignant, auxiliaire de puériculture, ambulancier, technicien de laboratoire d'analyses biomédicales, cadre de santé et aux agréments de leur directeur.
- Arrêté du 18 mai 2017 modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier abrogeant l'arrêté du 28 septembre 2001.
- Arrêté du 17 avril 2018 modifiant l'arrêté du 21 avril 2007 relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux.
- Circulaire n° 5209/SG du 13 avril 2007 relative à la charte de laïcité dans les services publics.
- Instruction N° DGOS/RH1/2014/369 du 24 décembre 2014 relative aux stages en formation infirmière.

Ouvrages

Bandura, A. (2007). *Self-efficacy in health functioning*. In S. Ayers, et al. (Eds.). *Cambridge handbook of psychology, health & medicine* (2nd ed.). New York: Cambridge University Press.

Benner, P. (1995). *De novice à expert. Excellence en soins infirmiers*. Paris : InterEditions.

Boissart, M. (2017). *La formation infirmière à l'ère de l'universitarisation. Ingénierie, enjeux et défis de professionnalisations*. Paris : Setes Éditions.

Parent F, Jouquan. P. (2015). *Comment élaborer et analyser un référentiel de compétences en santé ?* Paris : édition de Boeck.

Chapitres d'ouvrages:

Bourgeois, E. (2013). Expérience et apprentissage. La contribution de John Dewey. In L. Albarello, J.M. Barbier, E. Bourgeois et M. Durand (dir.), *Expérience, activité, apprentissage* (p. 13 – 38). Paris : Presses Universitaires de France.

Samurçay, R. et Rabardel, P. (2004). Modèles pour l'analyse de l'activité et des compétences : propositions. In R. Samurçay et P. Pastré (s/d), *Recherches et didactique professionnelle* (chap.7). Toulouse : Octares Editions.

Schön Donald A. (2011). A la recherche d'une nouvelle épistémologie de la pratique et de ce qu'elle implique pour l'éducation des adultes. In J.M. Barbier (dir.), *Savoirs théoriques et savoirs d'action* (p. 201 - 222). Paris : PUF.

Articles

Jorro, A. et Wittorski, R. (2013). De la professionnalisation à la reconnaissance professionnelle. *Les sciences de l'éducation- Pour l'Ere nouvelle*, 46, 11-22.

Jorro, A (2013). Professionnalité émergente, Repéré à Dictionnaire des concepts de la professionnalisation. Le Chaffotec, A. (2016). Quoi de neuf, Docteur ? Les Living Labs en santé. *Entreprendre & Innover*, 31(4), 25-35.

Fernagu Oudet, S. (2018). Vers une alternance capacitante dans les Écoles de la deuxième chance (E2C). *Savoirs*, 46(1), 47-69.

Wittorski, R. (2008). La professionnalisation, *Savoirs*, 17, 9-36.

Conférences et colloques :

Friedrich, F. (2019, 03). La démocratie sanitaire ; quelle place des usagers dans la formation ? Communication au CEFIEC, Rennes.

Kaddouri, M. (2010). Engagement en formation et dynamiques identitaires. Communication présentée au rendez-vous des acteurs de la formation, de l'insertion et de l'accompagnement, Nancy.

Notes de synthèse, plans et rapports

Agence Régionale de Santé Bretagne. (2018). Projet régional de Santé de Bretagne 2018-2022 : cadre d'orientation stratégique.

Pastré, P., Mayen, P. et Vergnaud, G. (2006). La didactique professionnelle. Note de Synthèse. *Revue française de pédagogie*, 154, 145 -198.